

Document Introductif: [3 Septembre 2005]

**A propos d'AfrinIC** : AfrinIC est le Registre Internet régional Africain qui a pour objectif la gestion des ressources d'adressage IP en Afrique et dans l'Océan indien. AfrinIC est une organisation à but non lucratif et non gouvernementale, mise en place par les opérateurs de réseaux africains et légalement enregistrée en Ile Maurice. Pour sa mise en place, AfrinIC a reçu le soutien financier des gouvernements sud africain, Mauricien et Egyptien. Avant l'avènement d'AfrinIC, les opérateurs Africains étaient desservis par trois RIRs différents (APNIC, pour les pays de l'Océan Indien; RIPE NCC, pour les pays africains au-dessus de l'équateur ; et ARIN, pour les pays africains en dessous de l'équateur). La mission d'AfrinIC est :

*«Assurer une allocation juste et efficace des ressources numériques Internet à la Communauté internautes africaine, promouvoir l'utilisation et le développement de la technologie Internet à travers le Continent et renforcer l'auto-gestion d'Internet en Afrique en encourageant la participation de tous à la formulation des politiques" ».*

AfrinIC a reçu son accréditation officielle d'ICANN le 8 Avril 2005 pour gérer la distribution des adresses IP et numéros AS (Systèmes Autonomes) en Afrique. A la suite de cette accréditation il a été alloué à AfrinIC les blocks d'adresses IPv4 41/8 (16 millions d'adresses), IPv6 2001::4200::/23 (8.50 10<sup>37</sup> adresses individuelles, soit 512 réseaux de fournisseurs en /32, 4096 réseaux d'utilisateurs en /48 et 4096 machine par réseau avec une /64 par machine !) et ASN 36864-37887. Depuis le début officielle des opérations d'AfrinIC, le nombre d'allocation en Afrique a doublé comparé aux chiffres de l'année de 2004 (où trois différents Registres se partageaient le continent).

Ci-dessous quelques problèmes qui ont été à la base de la création d'AfrinIC.

Problèmes avant AfrinIC	Avec AfrinIC
Manque de coordination en matière de gestion des ressources Internet en Afrique.	→ Des règles de gestion des ressources communes pour tout le continent ont été mises en place.
Incohérence et inadaptation des règles d'allocation d'adresses sur le continent.	→ Adoption de nouvelles règles plus cohérentes et plus proches des besoins des acteurs locaux.
Faible participation des acteurs Africains au système de gestion.	→ Mise en place d'un processus de bas en haut favorisant une participation des acteurs locaux.
Les ressources financières de nos opérateurs sont envoyées hors du continent.	→ Nos ressources financières restent sur le continent pour soutenir la formation et d'autres projets utiles au développement de l'Internet en Afrique.

Ces résultats sont entre autre dus à la proximité du Registre et également au programme de formation que nous avons mis en place dont celle qui s'est tenue à Dakar cette semaine est la 4<sup>ème</sup> en 5 mois. Ce programme non seulement aborde le principe de gestion et de fonctionnement d'un registre mais aussi Introduit aux opérateurs des sujets brûlants de

l'heure en matière d'Infrastructure Internet. Ici à Dakar nous avons abordé IPv6 et DNSec, deux protocoles en plein essor et dont dépendent l'avenir d'Internet.

Grâce à AfriNIC les gouvernements et les régulateurs ont aujourd'hui à leur disposition un outil consultatif sur la gestion des ressources Internet au niveau National mais aussi de façon plus large sur la gouvernance technique d'Internet en Afrique. Le caractère participatif du processus de développement des règles de gestion d'AfriNIC permet aux acteurs quels qu'ils soient de proposer leur vision sur le sujet et le faire accepter ou non par la communauté.

AfriNIC est géré par un conseil d'administration de 7 membres (avec 6 suppléants) élus par sous région pour un mandat de 3 ans. Ci-joint la liste des membres actuels du conseil :

Primaires			
Nom	Region	Termes	
		Elu	Fin de Mandat
Kamal Okba	Afrique du nord	05/2004	04/2007
Pierre Dandjinou	Afrique de l'Ouest (Prés.)	05/2004	04/2007
Didier R. Kasole	Afrique Centrale	05/2005	04/2008
Brian Longwe	Afrique de l'Ouest	05/2004	04/2006
Alan Barrett	Afrique du Australe	05/2004	04/2006
Viv Padayatchy	Ocean indien	05/2005	04/2008
Adiel A. Akplogan	CEO(Directeur General)reg	Nommé (ex-officio)	
Suppléants			
Nom	Region	Termes	
		Elected	Fin de Mandat
Mokthar Ahmidi	Afrique du Nord	05/2004	04/2007
Sunday Folayan	Afrique de l'Ouest	05/2004	04/2007
Gaetan Bouraga	Afrique Centrale	05/2005	04/2008
Charles Muisi	Afrique de l'Ouest	05/2004	04/2006
Alan Levin	Afrique du Austral	05/2004	04/2006
Kenny Yiptong	Ocean indien	05/2005	04/2008

**Historique :** En 1995, 4 pays africains seulement étaient connectés à Internet. Inutile donc de préciser que les rouages internes de cette technologie étaient à peine connus de la communauté des internautes africains. Et pourtant, un petit groupe d'africains, les pionniers dans le domaine, ont profité de l'occasion fournie par les ateliers techniques de l'ISOC, qui étaient organisés dans le cadre de la conférence annuelle de l'ISOC (série INET), afin de faire connaître les préoccupations africaines. Ceci fut à l'origine du Symposium des Réseaux Africains (African Networking Symposium - ANS) , un forum de rencontre de diverses organisations, où l'on débat des problèmes, expérimente les idées, présente des résultats et recueille le feedback de la communauté naissante. En fait, la première réunion officielle de l'ANS s'est tenue dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ISOC à l'INET 97.

C'est au cours de INET '98, que le succès de l'ANS fut reconnu et que ce programme fut étendu pour devenir le Symposium des Réseaux des Pays en Développement. Le concept ANS a néanmoins perduré en tant que forum d'échange de la communauté Internet africaine, et c'est ainsi que, tout naturellement, s'est posée la question de la gestion des ressources internet sur le continent. C'est alors que s'est engagé le débat autour de la création d'une entité locale baptisée Centre Régional Africain d'Information Technique sur les Réseaux (African Regional Network Information Center - AfriNIC) qui ferait office d'autorité d'allocation d'adresses Internet pour la région.

Une réunion informelle organisée à Cotonou en décembre 1998 et intitulée « conférence sur la gestion d'internet en Afrique » placée sous les auspices de ce que l'on appelait à l'époque le Groupe Internet Africain (GIA), avec un appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Francophonie, a essayé de se pencher sur la problématique de la participation africaine à la Gestion d'Internet. Si l'objectif initial était de donner la possibilité à des professionnels africains de se familiariser avec certaines questions techniques allant de la gestion des centres nationaux d'information, aux ccTLDs, en passant par la complexité des débats sur le Livre Blanc américain qui a été publié en prélude à l'ouverture de la gestion de l'Internet par le monde des affaires, les participants à la réunion de Cotonou ont finalement décidé de s'occuper plus particulièrement de la question d'AfriNIC.

Le consensus est à la base de l'édification d'AfriNIC, et à ce titre la réunion de Cotonou a constitué un jalon important de notre évolution. Il fallait surmonter un certain nombre de difficultés: les barrières linguistiques, de même que la représentation régionale. Les principaux acquis de la réunion furent la production de Statuts révisés et la création d'un Conseil d'administration fondé sur une représentation régionale. Les réunions organisées par la suite en alternance avec le groupe des opérateurs de réseaux africains (AFNOG) ainsi que les Assemblées générales d'AFRINIC' qui furent organisées à Cape Town, Afrique du Sud, Accra, Ghana, au Caire, Egypte, à Lomé, Togo et Dakar, Sénégal, se sont avérées cruciales dans la mesure où elles ont permis de consolider une vision commune des enjeux d'AfriNIC. A l'issue de l'examen final des candidatures pour abriter l'organisation, AfriNIC est parvenu à un résultat relativement consensuel puisque quatre pays ont été retenus pour abriter les différentes activités d'AfriNIC: Maurice pour la constitution juridique et l'administration de l'organisation; l'Afrique du Sud pour les opérations techniques ; l'Egypte pour les plans de secours et de sûreté ; et le Ghana pour les activités de formation. Dans ce dernier cas, la formation devait être dispensée à partir d'autres pays tels que l'Ouganda et le Sénégal mais toujours en collaboration avec le Ghana.

La reconnaissance définitive de AfriNIC par l'ICANN lors de sa réunion de Mar del Plata, Argentine ce mois-ci, constitue une première étape importante vers la constitution d'une autorité Internet africaine. Les années à venir seront celles de la consolidation de la communauté des utilisateurs, de la fourniture de services de qualité, et de l'investissement dans des activités de renforcement des capacités telles que la formation, la recherche et développement et la contribution à l'environnement des entreprises et industries Internet sur le continent.

Pour plus d'Informations sur AfriNIC: [www.afrinic.net](http://www.afrinic.net)

Pour plus d'information sur les RIRs: <http://www.ripe.net/info/resource-admin/index.html>

Contact: **Adiel Akplogan** - CEO, AfriNIC - E: [ceo@afrinic.net](mailto:ceo@afrinic.net) T: +230 466 66 16 / +27 12 841 2894